

Ville de Gardanne

Bassin minier de Provence À la loupe

Une campagne d'analyses concernant la pollution atmosphérique se déroule actuellement dans le bassin minier de Provence, qui s'étend sur 335 km² et parcourt 17 communes entre Marseille et Aix.

Moins visible et plus difficile à contrôler, la pollution aux particules est un enjeu sanitaire majeur, en permanence sous surveillance. Pour la première fois, des relevés⁽¹⁾ vont porter autant sur la pollution que sur sa "cohabitation" avec son milieu. L'Observatoire Hommes-Milieus (OHM) du bassin minier de Provence, dispositif du CNRS, assure l'analyse, à travers le projet Pactes-BMP, des particules prélevées (taille, forme, composition, toxicité). « L'originalité de cette campagne repose sur son approche pluridisciplinaire », explique Yves Noack, directeur de recherches au Cerege⁽²⁾ au sein du CNRS.

L'ensemble du territoire est passé au crible, même si aucune donnée alarmante n'a été relevée. « Les bassins miniers ne présentent pas plus de risques qu'une autre zone industrielle. Ce territoire a été choisi car la présence de la source d'énergie que représentait le charbon a entraîné l'installation d'autres industries », précise Y. Noack. Les mines, désormais fermées, se situent en effet à proximité d'une usine de bauxite, d'une centrale thermique, d'axes routiers et de zones urbaines. C'est donc le bassin en tant que territoire en mutation qui est ciblé. « L'aire d'étude se caractérise par une situation de rupture. Ici, l'arrêt des mines en 2003. Ces changements sont intéressants car il s'agit d'observer et de comprendre les adaptations de la société

et du milieu », précise Samuel Robert, ingénieur chargé de projet à l'OHM du bassin minier.

Autre rupture : la relation entre population et industries. Longtemps, l'emploi a prévalu sur l'environnement aux abords des entreprises. Les salariés qui vivaient près de leur usine ne se préoccupaient pas des effets sanitaires et environnementaux de l'activité industrielle (bruit, pollution, déchets, odeur). Aujourd'hui, il y a prise de conscience. Les populations ne travaillant pas nécessairement dans ces industries aspirent à un meilleur cadre de vie. « À côté d'une population ancienne liée à l'industrialisation, se développe une population nouvelle attirée par les prix plus bas de l'immobilier et supportant parfois très mal ce qui est vécu comme des nuisances », constate Y. Noack. La campagne, financée par les secteurs public et privé⁽³⁾, fournira un état des lieux. Si les pouvoirs publics ont engagé des plans de réduction des émissions de particules, il est important de connaître au préalable leur nature et leurs impacts. « Les résultats auront une utilisation scientifique. Nous les porterons aussi à connaissance des associations de surveillance de la qualité de l'air et de la population », conclue Yves Noack. ■ A. C.

(1) Effectués par Atmopaca, le CNRS et le laboratoire de toxicologie de l'université de la Méditerranée.

(2) Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement.

(3) L'Ademe (80 %), le Pays d'Aix et des industriels (Lafarge, Rio Tinto-Alcan, SNET).

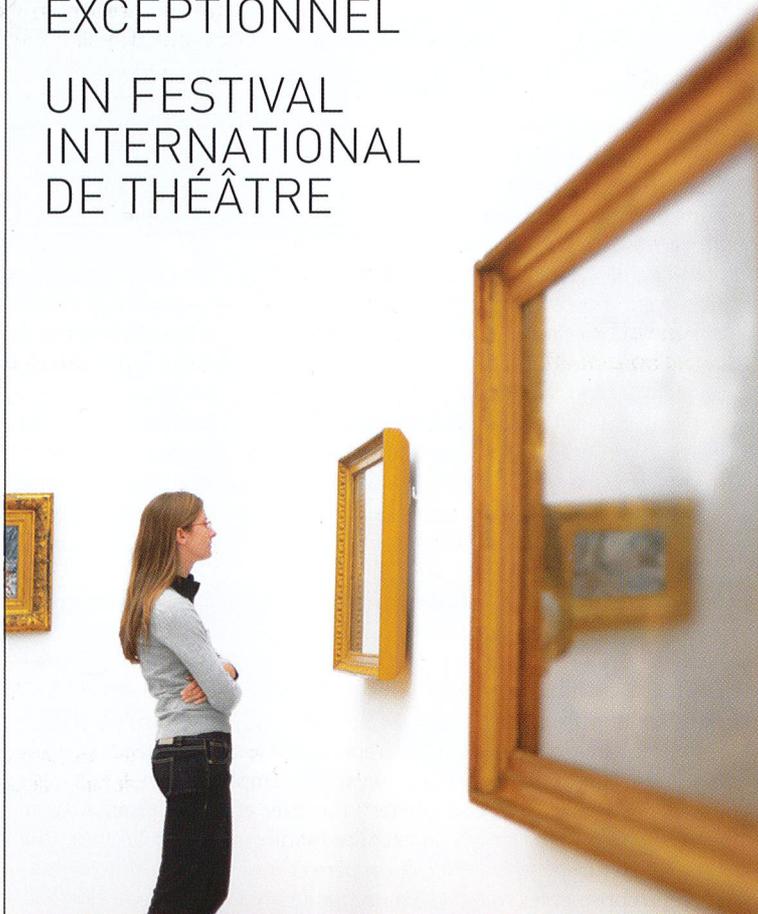
PRENDRE SON TEMPS

HUIT MUSÉES

UN OPÉRA-THÉÂTRE

UN PATRIMOINE
EXCEPTIONNEL

UN FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE THÉÂTRE



AVIGNON

culture

PALAIS DES PAPES - PONT SAINT-BÉNEZET - MUSÉE CALVET - MUSÉE
DU PETIT PALAIS - MUSÉE REQUIEN - MUSÉE LAPIDAIRE - PALAIS
DU ROURE - COLLECTION LAMBERT - MUSÉE DU MONT-DE-PIÉTÉ
MUSÉE LOUIS-VOULAND - MUSÉE ANGLADON - MAISON JEAN VILAR

avignon.fr

